

Certificat de Spécialisation agricole

CS CONDUITE DE PRODUCTIONS MARAÎCHÈRES

RNCP 34740 (17/06/2020) - Diplôme national de niveau 4 du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

MAJ 03 2024

Public ciblé

- Jeunes entre **18 et 29 ans** révolus.

Conditions d'accès

- Avoir un **diplôme niveau 4** en lien avec la production (BPREA, BTS)
ou 1 an d'activité dans le secteur de la production

(Dérogations possibles pour d'autres cas)

- Tests et entretien de positionnement.

Modalités d'inscription

- Dossier de préinscription / candidature en ligne ► www.campusverdazur.fr ;
- Lettre de motivation, bulletins scolaires, certificats, diplômes.

Modalités d'entrée en formation

- Entretien tripartite
- Signature du contrat d'apprentissage
(le délai d'accès à la formation est en fonction du début du contrat d'apprentissage)
- Sous réserve des places disponibles
(pour une entrée en cours de formation, merci de nous contacter)

Organisation de la formation

- Alternance** entre l'entreprise et le centre de formation sur **1 an**
(1 semaine / mois au CFPPA)
Soit 400h de formation en centre, le reste en entreprise.
- Calendrier de formation : **De Septembre à Juin.**

Modalités d'évaluation et validation

- Formation en **Unités Capitalisables (UC)**
- Évaluation en **situations professionnelles** tout au long de la formation.

Individualisation

- Adaptation des parcours selon :
 - les acquis académiques (VAA) et de l'expérience (VAE) ;
 - les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.

Votre statut

- Vous serez **salaré sous contrat d'apprentissage** (-30 ans) ou contrat de professionnalisation (+30 ans).

Modalités financières

Votre **rémunération** mensuelle sera calculée en % du SMIC selon votre âge et l'année de formation.

La formation est gratuite pour les apprenants, financée par l'**Opérateur de compétences (OPCO)** dont dépend son entreprise.

Cette certification diplômante permet de former des ouvriers spécialisés en productions maraîchères qui pourront exercer leurs activités dans des exploitations agricoles.

L'OBJECTIF

À l'issue de leur formation, les titulaires de ce certificat pourront :

- ✓ Définir une conduite technique des productions maraîchères qui réponde aux objectifs visés ;
- ✓ Assurer une production optimale de produits commercialisables ou transformables
- ✓ Élaborer un produit conforme aux objectifs de production et de commercialisation.

Cette certification permet le perfectionnement et l'approfondissement des connaissances acquises.

Sa finalité est l'insertion professionnelle.

POURQUOI L'APPRENTISSAGE ?

Choisir l'apprentissage, c'est associer une formation diplômante à une expérience professionnelle, avec des atouts que la plupart des autres voies ne peuvent proposer. C'est la possibilité de pouvoir exercer en situation réelle ses capacités d'aptitude au métier. De plus, ce cursus permet à l'apprenti d'être rémunéré pendant toute sa formation ! Au final, vous serez doublement récompensé par l'obtention d'un diplôme et par une expérience professionnelle qui vous permettront de vous insérer plus rapidement dans le monde du travail.

L'alternance repose sur une relation tripartite entre l'apprenti, son maître d'apprentissage et le centre de formation, dans un climat de confiance et d'engagements réciproques.

LES AVANTAGES DE L'APPRENTISSAGE



ÊTRE
RÉMUNÉRÉ
PENDANT SA
FORMATION



ASSOCIER
THÉORIE ET
PRATIQUE EN
ENTREPRISE



DÉBOUCHER
RAPIDEMENT
SUR UN
EMPLOI

+ d'infos : www.education.gouv.fr
www.service-public.fr

LE CONTENU DE LA FORMATION (Consultez le référentiel du diplôme sur www.chlorofil.fr)

La formation est construite à partir de situations professionnelles afin de favoriser les liens entre connaissances théoriques, techniques, professionnelles et pratiques. Les candidat(e)s ont la possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

Assurer le pilotage technico-économique des productions maraîchères :

- Élaboration d'un calendrier cultural ;
- Gestion de l'enherbement d'une culture ;
- Amélioration de la fertilité d'une parcelle ;
- Optimisation des besoins en eau d'une culture ;
- Observation des parcelles cultivées.

Réaliser les opérations relatives à la transformation des productions maraîchères :

- Élaboration d'une recette ;
- Production d'une soupe de légumes ;
- Production de légumes en conserve ;
- Préparation de légumes crus prêts à l'emploi ;
- Élaboration du plan de nettoyage.

Réaliser les interventions liées à la conduite des productions maraîchères :

- Implantation d'une culture Binage mécanisé d'une culture ;
- Mise en œuvre d'actions combinées de bio contrôle ;
- Opérations de mises à fleurs et mises à fruits ;
- Réalisation d'un chantier de récolte.

TRE :

- Techniques de recherche d'emploi et élaboration de projet.

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques en face à face, travaux pratiques en extérieur, projets de groupe, visites pédagogiques, rencontres partenariales, participations à des manifestations de territoire.

Les locaux sont adaptés à l'accueil de public en situation de handicap. Des aménagements d'épreuves et des plans d'accompagnement personnalisés vous seront proposés si besoin (prendre contact avec la référente handicap du centre).

Venez découvrir nos supports pédagogique sur notre site internet



www.campusvertdazur.fr



Site et formations accessibles aux personnes en situation de handicap

LES DÉBOUCHÉS

Exemples de poursuites de formation possibles :

- BTSA de la filière Production.

Insertion professionnelle : Ouvrier·ière spécialisé(e) maraîcher·ère, Agen(e)t de culture légumière / agent(e) serriste, Second(e) d'exploitation, Chef·fe d'équipe, Chef·fe de culture / Responsable des serres, Responsable des cultures en plein champs.

Contactez-nous !

CAMPUS VERT D'AZUR

Service Formation Apprentissage
88, Chemin des Maures - 06600 ANTIBES
Tél : 04 92 91 02 33
E-mail : cfppa.antibes@educagri.fr
Site web : www.campusvertdazur.fr

